



**BRICQUEVILLE SUR MER**

1 place de la Mairie

50290 Bricqueville sur mer

Téléphone : 02.33.61.65.10

Mail : [mairie.bricqueville-sur-mer@wanadoo.fr](mailto:mairie.bricqueville-sur-mer@wanadoo.fr)

<p align="center"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>SEANCE DU 28 AVRIL 2016</b></p>
---

L'an deux mille seize, le vingt-huit avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. BOUGON Hervé, Maire.

Présents : Mmes MM BIEHLER Danielle, BOUGON Hervé, GUITTON Sandrine, HENRY Hélène, HUET Michel, JOSSAUME Virginie, LEHOUSSU Jean-Pierre, MALHERBE Claude, MARION Jean-Louis, PICOT Brigitte, POTIER-HANTRAYE Claire.

Absents excusés : Mme BAILLIEUX-HENRY Danièle qui donne procuration à M. BOUGON Hervé  
M. BOSQUET Patrick qui donne procuration à Mme PICOT Brigitte  
M. JOURDAN René qui donne procuration à M. HUET Michel

Absent : M. DELISLE Yves

Secrétaire de séance : M. LEHOUSSU Jean-Pierre

**APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT**

Le compte rendu du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité.

**AMENAGEMENT DE LA RUE ROGER GERMAIN**

- Compte tenu des travaux qui doivent être réalisés au bas de la rue Roger Germain pour l'implantation des nouveaux points d'apports volontaires enterrés,
- Compte tenu de l'étroitesse de cette rue et du double virage qu'elle comporte,
- Compte tenu des problèmes d'inondations lors des fortes pluies d'orage,

M. le Maire propose au conseil municipal :

- D'envisager la mise en « sens unique » de cette rue,
- D'élargir le parking de la mairie en construisant un mur de soutènement le long du dit parking en réduisant la largeur de départ de cette rue,
- D'installer une grille de récupération des eaux pluviales comme celle mise en place route de la scierie.

M. le Maire précise que ce dossier devra être présenté et étudié par la commission travaux.

**ORGANISATION POUR LA SOIREE « Pierres en Lumières »**

A l'occasion de la mise en valeur du patrimoine lors de la manifestation « Pierres en lumières » organisée par le Conseil Départemental de la Manche et la Fondation du Patrimoine le samedi 21 mai prochain, notre église Saint-Vigor a été retenue et inscrite dans la liste des monuments visitables.

A cette occasion, (l'ARSPB) l'Association pour la Restauration et la Sauvegarde du Patrimoine Bricquais participera à cette manifestation et assurera la permanence à l'église de 21h30 à minuit.

La société CEGELEC ayant été consultée pour le projet d'éclairage de notre église profitera de cette manifestation pour installer un éclairage extérieur à type d'essai (installation payante).

Monsieur HELYE président de l'ARSPB servira de guide pour la visite de notre église dans une ambiance de musiques classiques et de chants grégoriens.

Vous êtes tous invités à venir découvrir notre église sous son manteau de lumière.

## **DOSSIER TRAVAUX EGLISE**

Sur les conseils de Mme GALBRUN, Conservatrice des antiquités et objets d'art de la Manche, deux comptes rendus d'observation ont été réalisés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Manche :

-l'un par M. ERNAULT, architecte-conseiller, concernant l'église et qui liste notamment les travaux envisagés en priorité (première tranche), à l'intérieur et à l'extérieur, auxquels s'ajoute la restauration de la toile marouflée.

-l'autre par Mme GUILLOPÉ, paysagiste-conseiller, concernant l'église et son cimetière, notamment la conception du site cinéraire pour lequel les membres de la commission cimetière ont déjà travaillé, mais aussi la conception et l'accessibilité de l'enclos de l'église et du cimetière.

Une réunion s'est tenue le 12 avril dernier entre Mme BAILLIEUX-HENRY, M. ERNAULT (architecte-conseiller) et M. ASSELIN afin de faire le point sur les travaux effectués depuis le diagnostic retrouvé dans les archives et datant de 2003. Il en résulte qu'au lieu de prévoir des aménagements au coup par coup, il est préférable d'envisager une programmation des travaux dans le temps en conservant une cohérence entre eux. Pour ce faire il est vivement conseillé de faire appel à un « duo » architecte du patrimoine + paysagiste concepteur qui sera chargé de coordonner l'ensemble et le suivi des travaux.

Le montant des travaux envisagés se chiffre approximativement à 100 000 €. Toutes les pistes possibles de subventions : DETR, Conseil départemental, Conseil Régional, réserve parlementaire sont à l'étude. Le député Stéphane TRAVERT a d'ores et déjà été sollicité au sujet de la réserve parlementaire.

## **ELECTRIFICATION DE LA CALE**

Suite à la visite de la commission de sécurité en juin dernier au poste de secours de notre commune, il a été rappelé qu'il était obligatoire d'avoir une ligne téléphonique fixe et que le poste de secours devait être alimenté en électricité.

La communauté de communes qui détient la compétence « nautisme et surveillance des plages » a bien pris note de ses observations et des études ont été entreprises pour pallier à ces manquements.

En ce qui concerne l'électrification du poste de secours, M. le Maire fait part de la proposition faite à Monsieur le Président de la communauté de communes M. Jean-Marie SEVIN afin que la commune participe aux frais. En effet, la mise en place d'une ligne sur site permettrait l'électrification de nos toilettes publiques et ce, en vue de l'installation de toilettes accessibles aux PMR, et un apport d'électricité plus important au poste de secours permettant l'installation d'un chauffe-eau pour les sauveteurs.

De son côté, GTM a étudié la possibilité de l'installation d'un panneau photovoltaïque pour la fourniture d'énergie minimum utile au poste de secours.

## **VISITE DU DEPUTE Stéphane TRAVERT**

M. le Maire informe le conseil municipal d'une réunion de travail qui a eu lieu le 18 avril avec le Député Stéphane TRAVERT et les adjoints afin de travailler sur divers dossiers dont:

- URBANISME (ADS et facturation, Loi Littoral)
- CARTOGRAPHIE SANITAIRE (SMUR secondaire, Table de coronarographie, désertification médicale, réforme hospitalière de 07/2009 HPST)
- BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT (diminutions des engagements des collectivités territoriales)
- LOI NOTRE (transfert des compétences et entre autre assainissement)
- LES TAP
- LES COMMUNES NOUVELLES
- TRAVAUX EGLISE ET CIMETIERE

## **PERMANENCES DE MAI**

Samedi 21 mai : Mme BAILLIEUX-HENRY Danièle et Mme POTIER-HANTRAYE Claire

Samedi 28 mai : M. MARION Jean-Louis et Mme GUITTON Sandrine

Samedi 4 juin : Mme BAILLIEUX-HENRY Danièle et Mme BIEHLER Danielle

Samedi 11 juin : M. Hervé BOUGON et Mme JOSSAUME Virginie

Samedi 18 juin : Mme HENRY Hélène et M. LEHOUSSU Jean-Pierre

Samedi 25 juin : REUNION PUBLIQUE

## DIA

M. le Maire présente au Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner reçues dernièrement en mairie pour décision :

Références cadastrales du terrain	Nom du vendeur	Décision du Conseil Municipal
BC N°255	M et Mme MAINE Jacques-Yves	Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour ce terrain
AX N°79, 265, 469, 470	Mme LEFEVRE Noëlle M.LEFEVRE Jean-François	Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour ce terrain

## QUESTIONS DIVERSES

### Demandes de subvention

M. le Maire fait part de deux nouvelles demandes de subvention reçues en mairie :

La première demande concerne l'association de Tennis de Table Saint Pair/Bricqueville pour un joueur qui disputera les championnats du monde Vétérans à Elche(Espagne) en mai prochain.

Le conseil municipal, avec 11 voix contre et 3 abstentions décide de ne pas attribuer de subvention.

Une subvention exceptionnelle ayant déjà été accordée pour ce joueur en 2014.

La seconde concerne l'association sportive du collège de Bréhal, 23 élèves dont plusieurs bricquais ont été sélectionnés pour participer au Festival National des Arts du Cirque à Surgères (Charentes Maritimes). Le conseil municipal, avec 13 voix pour et une abstention (Mme B.PICOT) décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200€ (l'organisatrice des Arts et du cirque étant intervenue deux trimestres gracieusement pour les TAP de la commune).

### Lotissement La Pairierie

M. HUET fait part des travaux qui ont commencé à la Pairierie : L'analyse géotechnique, le dossier « loi sur l'eau » et les bornages ont commencé cette semaine.

### Tour de France

M. le Maire informe le conseil municipal du dossier qu'il a déposé pour le tour de France afin d'obtenir les autorisations pour l'implantation de panneaux et de drapeaux dans le Havre de la Vanlée.

### Compte rendu réunion de syndicat

M. LEHOUSSU fait le compte rendu de la réunion du syndicat de la Perrelle du 21 avril 2016 et du syndicat d'eau du 5 avril 2016.

### Eau potable

M. MARION informe le conseil municipal que des problèmes ont eu lieu ces dernières semaines sur les canalisations ce qui explique l'eau trouble que certains habitants nous ont signalée, et que les bouches d'incendie ont été ouvertes afin d'effectuer des purges.

### Panneau lumineux :

M. Marion présente deux devis qu'il a reçu pour la mise en place d'un panneau lumineux sur notre commune. Le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir l'entreprise CENTAURE System pour un montant de 15 505 € HT.